

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 4 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **29 avril 2019 à 20h00** à la Maison Communale de Profondeville.

Fait à Profondeville, le 17 avril 2019

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice Générale f.f.,

  
M.H. BOXUS



Le Bourgmestre,

  
L. DELIRE

### Séance publique

1. Approbation du compte communal de l'exercice 2018.
2. Modifications budgétaires N° 1.
3. CPAS - Tutelle spéciale d'approbation relative aux modifications budgétaires n°1/2019.
4. Compte de la Fabrique d'église de Profondeville- Exercice 2018.
5. Foyer Namurois scrl - Proposition d'un administrateur.
6. Règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal – modification.
7. Marché de travaux en matière d'éclairage public - Renouvellement de l'adhésion de la commune à la centrale d'achat ORES Assets.
8. Bail emphytéotique avec le Foyer Namurois portant sur l'ancien presbytère de Rivière dans le cadre du plan d'ancrage communal du logement.
9. Bâtiment communal de la grange de l'ancien presbytère de Lustin :
  1. Décision de location et d'appel à projets de revalorisation du bien
  2. Fixation des conditions.
10. Plan de bornage parcelle Avenue de Roquebrune Cap Martin à Profondeville.
11. Achat d'un conteneur à asphalte, marché public, approbation des conditions et du mode de passation.
12. Construction d'un préau à l'école communale de Profondeville, marché public, approbation des conditions et du mode de passation.
13. Organe de consultation du bassin de mobilité de Namur – désignation d'un représentant communal.
14. Communication - Ville amie des aînés (VADA)- Changement de présidence et organisation de la journée VADA le 2 mai 2019.
15. Rapport de la Zone NAGE 2018 – communication.

16. Information relative aux approbations des décisions du Conseil communal du 29 avril 2019.
17. Motion d'opposition à la proposition en provenance du GIE à savoir l'échange de parts Publi-T et Publigas contre des parts SOCOFE et demande du report du débat après juin 2019.
18. Approbation du procès-verbal de la dernière séance publique.